

Hommage à Jean Carbonare

Jean Carbonare n'est plus. Celui a incarné la conscience française au Rwanda – cette conscience qui aura tant fait défaut. Il est l'homme qui, devant des millions de téléspectateurs, aura dénoncé non seulement la préparation génocide des Tutsi, mais aussi « notre pays, qui supporte militairement et financièrement ce système ». « Nous sommes responsables », disait le président de l'association Survie. « On peut changer cette situation – si on veut. » Il y a un an, Serge Farnel le rencontrait, pour la Nuit rwandaise. Il découvrait alors celui qui « faute d'être parvenu à mobiliser l'opinion » avant, était retourné au Rwanda, après, pour fabriquer des briques pour les maisons destinées à accueillir les veuves du génocide.

Dans les années soixante, Jean Carbonare reboisa l'Est algérien, faisant, sans en tirer le moindre profit financier, vivre plus de quarante mille familles, avant d'initier, au Sénégal, une production de bananes qui, en en faisant, elle, vivre près de vingt-cinq mille, s'avère assurer aujourd'hui plus de la moitié de la production du pays.

En mars 2008, je me suis déplacé dans la Drôme provençale, à Dieulefit, où il vivait alors avec son épouse, afin d'assister à une conférence donnée par l'écrivain Yolande Mukagasana, une rescapée du génocide des Tutsi du Rwanda. Jean Carbonare assistait à cette conférence qui se tenait dans la maison fraternelle appartenant à l'Eglise réformée. Carbonare est protestant, dans une région où, depuis des siècles, règne la tolérance en maîtresse absolue, de telle sorte que la majorité catholique y a toujours très bien accepté la minorité protestante.

À cette époque, je ne connaissais de lui que sa prise de parole historique devant des millions de Français au sujet du Rwanda. Un pays dont il avait

découvert l'existence en octobre 1975, alors qu'avec sa femme ils avaient ouvert leur maison de Dakar aux étudiants africains, heureux de retrouver chez eux une atmosphère familiale. Chacun était venu se présenter à tour de rôle. Il y avait notamment là le Rwandais Ezéchias Rwabuhihî, alors réfugié au Sénégal suite aux pogroms qui, dans les années 60 et 70 visaient les Tutsi du Rwanda. C'est à cet instant que le pays des mille collines s'était donc invité pour la première fois dans la vie de Jean Carbonare qui ignorait encore à quel point ce tout petit pays allait hanter les dernières années de sa vie.

Le 24 janvier 1993, Jean vient de passer une quinzaine de jours dans le pays des mille collines dans le cadre d'une *Commission d'enquête internationale sur les violations des Droits de l'homme au Rwanda*. Il est l'invité de Bruno Masure au journal de 20 heures sur *France 2*.

À cette époque, il était pourtant censé avoir pris sa retraite à Dieulefit. Une retraite bien active, puisqu'il avait déjà, de la Drôme, mis en route, au Bénin, un programme de micro crédit touchant plusieurs milliers de familles.

Il me confia, dans une lettre qu'il me remit à l'occasion de ma visite en sa demeure, le souvenir de ce qu'il avait éprouvé au cours de ce voyage au Rwanda. Il avait, lors de cette mission, découvert que son pays « *faisait la guerre* » et qu'il était « *engagé avec les meilleurs de ses soldats* ». Ce furent d'abord les barrages qu'il avait aperçus « *sur toutes les routes, sur toutes les pistes du pays* ». Il avait très vite compris de quoi il retournait : « *85% de la population (les Hutu) était en train d'écraser les 15% (les Tutsi)* ». Des barrages auxquels étaient postés « *les soldats des Forces armées rwandaises, les gendarmes et les miliciens des partis du gouvernement, tous armés jusqu'aux dents* ». Il avait observé qu'ils contrôlaient alors avec attention les cartes d'identité mentionnant l'appartenance ethnique : « *Les Hutu circulaient librement, sans problèmes. Les Tutsi, eux, devaient être munis d'un laissez-passer* ». L'homme avait fini par comprendre l'objet tragique de ces contrôles : « *Le plus souvent, c'était la disparition pure et simple au barrage* ». Arrêté à ces barrières « *tous les dix kilomètres au maximum* », Jean avait dû se résoudre à admettre l'évidence : « *Sur certains, nous remarquons, avec un certain malaise, la présence de soldats français* ». Ce qui l'avait surpris, c'était la généralisation de cette violence qu'ils trouvèrent dans toutes les régions où ils se rendirent. Le génocide à venir était alors quelque chose d'entendu : « *Tout le monde savait ce qui se passait et se préparait : les autorités civiles, militaires, religieuses, aussi bien rwandaises qu'étrangères* ».

L'ambassadeur de France qui lui avait déclaré, à son arrivée au Rwanda, qu'il n'aurait su s'être agi là d'autre chose que de « *rumeurs* », s'entendra

rétorquer par ce dernier, de retour de son enquête de terrain, qu'il s'agissait désormais de « certitudes ».

Le groupe d'enquêteurs s'était progressivement rendu compte que « les autorités du pays participaient directement à l'organisation du génocide ». À l'appui de cette accusation, aussi bien les barrages quadrillant l'ensemble du Rwanda que la présence d'autorités au cours des interrogatoires de Tutsi.

Carbonare avait éprouvé « un grand malaise en mesurant dans quelle situation se trouvaient peu à peu enfermés les gens qu'(ils étaient) censés être venus protéger ». Il était revenu en France avec la ferme intention d'« alerter les autorités politiques et religieuses ». L'avertissement d'Albert Einstein, reconnaît lui-même Carbonare, aura ainsi inspiré les grandes lignes qui orientèrent aussi bien sa réflexion que son action : « Nous vivons dans un monde de violence », avait d'abord constaté le physicien, avant de considérer que « le danger ne vient pas de ceux qui font le mal, il vient de ceux qui regardent et qui se taisent ».

Il est temps de revenir sur les conditions dans lesquelles des millions de téléspectateurs français entendirent, plus d'un an avant la réalisation de la terrible prophétie, qu'un génocide, oui un génocide, était en cours de préparation au Rwanda.

Il faut se souvenir de la scène. Bruno Masure présente son invité après avoir montré des images de charniers : « On vient de voir des images tout à fait effrayantes. Et vous avez d'autres témoignages à donner sur ces violations des droits de l'Homme assez terribles. » Jean Carbonare prend alors la parole : « Oui. Ce qui nous a beaucoup frappés au Rwanda, c'est à la fois l'ampleur de ces violations, la systématisation, l'organisation même de ces massacres. » Et de faire état de la confusion entretenue quant à la prétendue indifférenciation de leur cible : « Parce qu'on a parlé d'affrontements ethniques, mais en réalité, il s'agit d'une politique organisée que nous avons pu vérifier. » L'invité étaye son propos : « Dans plusieurs coins du pays, en même temps, éclatent des incidents et ce n'est pas fortuit, ce n'est pas gratuit. On sent que, derrière tout ça, il y a un mécanisme qui se met en route. » Le mot est enfin lâché : « On a parlé de purification ethnique, de génocide, de crime contre l'humanité, dans le prérapport que notre commission a établi, et nous insistons beaucoup sur ces mots. » Bruno Masure reprend la parole : « Ce que vous dites, c'est qu'à la différence de ce qui se passe dans l'ex-Yougoslavie où on est un petit peu malheureusement spectateur, là nous pouvons avoir un rôle beaucoup plus actif, nous pouvons agir sur l'événement. » Jean Carbonare : « Oui, ce sont les deux choses qui m'ont frappé. D'abord l'implication du pouvoir. Jusqu'à quel niveau ? Nous sommes réservés pour le moment. Mais tous les membres de la Commission étaient convaincus que, jusqu'à un niveau élevé dans le pouvoir, il y a une responsabilité très grande. » Et de pointer celle des autorités françaises sur

le plateau même de la chaîne publique française : « *Ce que je voudrais ajouter aussi c'est que notre pays, qui supporte militairement et financièrement ce système, a une responsabilité, et des fosses comme celles que vous avez vues, il y en a pratiquement dans tous les villages.* » Carbonare détaille : « *Toutes les femmes de la minorité tutsi voient leur mari, leur frère, leur père tués. Elles sont ensuite, comme des bêtes, abandonnées, violées, maltraitées.* » Puis il lance un appel de détresse : « *J'insiste beaucoup. Nous sommes responsables. Vous aussi, Monsieur Masure, vous pouvez faire quelque chose. Vous devez faire quelque chose ...* » L'homme s'interrompt pour retenir ses larmes puis reprend aussitôt : « *...pour que cette situation change parce qu'on peut la changer si on veut. On a trouvé des femmes qui sont terrées au fond de la forêt depuis des semaines avec leurs enfants. On peut faire quelque chose. Il faut qu'on fasse quelque chose pour elles.* »

Je me souviens que lorsque nous fûmes réunis dans la maison fraternelle de Dieulefit, mes premiers mots à Jean Carbonare avaient été de rendre hommage à sa tentative de prévenir l'opinion qu'un génocide était alors en cours de préparation. Il m'avait aussitôt rétorqué que cela n'avait toutefois servi à rien. C'est publiquement que j'avais alors tenu à lui répondre, le temps pour moi de réfléchir à ce qu'il venait de me dire, et en faisant en sorte que l'on garde à l'esprit que la lutte contre un génocide ne saurait se restreindre à prévenir le massacre du groupe qu'il s'est fixé pour cible. Elle inclut également celle contre le négationnisme qui lui emboîte le pas, en ce que perdre cette dernière bataille reviendrait à entériner une doctrine dès lors à nouveau prête à l'emploi, reviendrait en somme à laisser la terre couvrir les racines d'un prochain génocide.

Après avoir alerté l'opinion, Jean Carbonare tenta de sensibiliser le pouvoir français. Aussi parvint-il à entrer en contact avec le patron de la cellule africaine de l'Élysée, Bruno Delaye, aujourd'hui ambassadeur de France en Espagne. Carbonare raconte que ce dernier posa alors ostensiblement ses pieds sur son bureau, décrocha le téléphone et appela, en sa présence, une autorité à laquelle il proposa d'intégrer Mobutu dans le processus d'intervention au niveau du terrain. Delaye reposa enfin le combiné et regarda son interlocuteur avec un léger sourire. « *Vous pensez qu'avec Mobutu vous allez rétablir la paix dans la région ?* », lui asséna Carbonare avant de se lever et de quitter le bureau. Il était alors « *conscient qu'il n'y avait plus rien à attendre de la part des autorités pour la protection des populations les plus menacées* ».

Carbonare ne sortira pas indemne des années Rwanda. Il créa, avec son ami Ezéchias Rwabuhihi, l'ARDEC² qui organisa de grands chantiers de fabrication de briques et de construction de maisons pour les veuves du génocide.

Jean Carbonare est aujourd'hui l'une des cibles privilégiées des négationnistes du génocide des Tutsi, ces derniers ne pouvant nier qu'il a effectivement prévenu l'opinion de la chronique d'un génocide annoncé sans se heurter aux archives de l'INA. Il va dès lors s'agir pour eux, en salissant sa personne, d'entraîner mécaniquement, dans l'opinion, le discrédit sur tout ce qui en émane, dont ses avertissements publics des préparatifs du génocide, quand bien même sa prophétie s'est-elle finalement réalisée. Un procédé vieux comme le monde qui porte un nom : l'attaque *ad hominem*. À la basse besogne, l'enquêteur Pierre Péan qui, en 2005, fit paraître le livre *Noires fureurs, blancs menteurs*³. Bien décidé à l'accabler, Péan lui réserva un chapitre entier, résultat d'une enquête strictement à charge, orientant les témoignages dont il ne prit pas même la peine de vérifier les sources, et tronquant, quand le besoin s'en faisait sentir, le récit des événements. « *J'aurais certes préféré terminer tranquillement mes jours dans la douceur et la beauté du Petit-Vallon*⁴ », fit savoir Jean Carbonare aux membres de sa famille dans une lettre qu'il leur adressa à l'occasion du nouvel an 2006, « *mais il faut encore, jusqu'au bout, combattre pour que la vérité et la justice émergent* ».

Et voilà donc notre homme répondant, point par point, à des accusations aussi basses qu'infondées. Et plutôt que de profiter d'un tel monsieur pour espérer s'élever à sa hauteur, d'aucuns préféreront ainsi tenter de le rabaisser à la leur, si bien que celui qui fit vivre près de soixante-dix mille familles en Afrique de se mettre bientôt à exhumer de vieux papiers afin de répondre aux piètres accusations d'un contempteur n'hésitant pas, pour l'occasion, à faire feu de tout bois⁵ : sa biographie de collégien d'abord pour montrer qu'il a été accusé à tort d'« *avoir monté une cabale contre un de ses professeurs* »⁶, le témoignage enregistré à la mairie de Colombier-Fontaine ensuite qui atteste qu'il a bien été condamné à mort par les Allemands en 1944, puis gracié avant d'être envoyé dans un camp de travail en Allemagne, des documents officiels enfin qui prouvent qu'il a bien intégré les *Arts et Métiers*, sans oublier les lettres signées de la main de Robert Buron, ministre des Transports sous le Général de Gaulle, qui démontrent qu'il a bien participé aux négociations préliminaires aux *Accords d'Evian*.

Plein de bon sens, Carbonare finira par se demander si un tel tissu de mensonges à son sujet n'est pas toutefois susceptible de discréditer l'argumentation de son auteur sur bien d'autres. Ne le sachant que trop, Péan déclinera l'offre de consulter, auprès de l'avocat de Carbonare, les documents officiels permettant de rétablir la vérité.

Jean Carbonare s'est enfin posé la question de savoir quel intérêt ses détracteurs pouvaient trouver à le faire ainsi passer pour « *un ennemi acharné* »

de la France » : « Mon combat n'était pas dirigé contre mon pays », écrit-il, « mais contre une image défigurée de la France. J'ai toujours voulu la réhabiliter en établissant des liens entre notre pays et les communautés étrangères, qu'elles soient algériennes ou rwandaises, pour une recherche de plus de paix et de justice ».

L'homme se réfère à Eric Fuchs : « Il n'y a pas d'avenir possible pour un pays qui ne sait pas demander pardon. » Et de confesser que son seul regret est précisément que le sien tardât tant à le faire au sujet de son implication dans le génocide des Tutsi du Rwanda : « Puissent », souhaita-t-il, « chercheurs et historiens français et rwandais y arriver un jour avant que mes yeux ne se ferment ».

Ses yeux se sont toutefois fermés dans la soirée du samedi 17 janvier 2009 avant que la France officielle n'ait, sur ce sujet sensible, daigné exprimer le moindre regret.

Le samedi suivant, je suis retourné à Dieulefit pour assister à l'hommage qui lui a été rendu. Nous étions alors le 24 janvier ! Seize ans jour pour jour après que, le 24 janvier 1993, il eût incarné, devant des millions de Français, cette conscience qui manquait.

Dieulefit, un village de trois mille habitants où, sous le régime de Vichy, juifs, communistes et républicains espagnols avaient trouvé refuge. La population avait alors doublé ! Dieulefit où avaient été fabriqués des faux papiers pour ses protégés à qui on avait alors attribué des noms d'emprunt. Et tout cela dans un silence solidaire. Aragon et Pierre Vidal-Naquet sont passés par ce village. Ils en témoignent. Dieulefit enfin qui mériterait sans doute de devenir la troisième ville européenne à être consacrée « Juste parmi les nations ».

Il pleuvait au moment où nous nous sommes dirigés vers sa tombe, à une petite centaine de mètres derrière sa maison. « *De la terre, de l'eau et du soleil, et tu mets tout ça en musique !* », m'avait-il dit en sa demeure tandis qu'il insistait sur le fait qu'il fallait oublier tous les calculs d'ingénieur pour ne garder que « *la règle de trois* », qu'aujourd'hui je me plais à traduire comme étant « la règle des trois éléments ».

Nous sommes donc montés en direction d'un petit trou creusé pour accueillir une partie de ses cendres. Je ne pus, en découvrant l'endroit, m'empêcher de penser à la *Supplique pour être enterré sur une plage de Sète* de Georges Brassens :

« *Creusez si c'est possible un petit trou moelleux
Une bonne petite niche
Cette tombe en sandwich, entre le ciel et l'eau
Ne donnera pas une ombre triste au tableau
Mais un charme indéfinissable* »

La tombe de Jean Carbonare est prise en sandwich entre le ciel et la terre. Et il pleuvait ce jour-là. Les trois éléments étaient donc bien au rendez-vous : de la terre, de l'eau et la lumière du soleil. Il ne manquait plus qu'à mettre tout ça en musique.

« *Est-ce trop demander, sur mon petit lopin, Plantez, je vous en prie, une espèce de pin* ». C'est à l'ombre d'un amandier que repose aujourd'hui Carbonare. Un arbre. Toujours un arbre ! Et Ezéchias Rwabuhihi dit aujourd'hui comprendre la place centrale qu'il occupe au sein de la famille de son ami : « *Les écorces en peinture, les essences en savons exotiques, les sons et résonances des bois du luthier.* » Et de saluer, à l'occasion d'un hommage qu'il écrivit à son attention « *l'ami, le frère, toi l'amandier qui ne mourra jamais pour moi, pour nous et pour beaucoup* ».

Pour ce qui est du charme de l'endroit, je le confirme, il est bien indéfinissable. Au loin, une colline silencieuse, appelée « Les plaines », tandis que se profile, derrière l'amandier, une pointe : le *Serre de Turc*. L'Eternité sereine.

La pierre tombale qui orne l'endroit où reposent les cendres de Jean Carbonare, avait été empruntée à un ruisseau vers lequel nous nous sommes ensuite dirigés. Car l'infatigable voyageur avait émis le souhait qu'on y versât une partie de ses cendres afin qu'elles rejoignent les terres africaines qu'il avait tant aimées.

La marche vers le ruisseau nous fit pénétrer dans une forêt que Jean n'aura pas plantée mais qui, en retour, l'aura accueillie. Pour une fois ! En repassant devant sa maison, le *Petit-Vallon*, que lui et sa femme avaient acheté, en ruines, dès 1966, alors qu'ils étaient encore en Algérie, nous avons croisé des acacias ainsi que des peupliers. Au fur et à mesure que nous nous sommes approchés du ruisseau, la forêt s'est faite pinède, avec par endroits des chênes et des bouleaux.

Derrière l'un de ses arbres, devait se cacher *Bambo*, ce faon qui ayant jadis perdu sa mère, avait naturellement trouvé refuge auprès de Jean, avant de devenir chevillard au bout d'un an, puis, chevreuil, de reprendre son chemin. Qui sait s'il ne nous épiait pas de loin à cet instant ?

Nous avons enfin atteint le ruisseau, à l'intersection avec le chemin que nous venions d'emprunter. Chacun leur tour, les proches y ont versé les cendres du défunt.

« *Pauvres rois, pharaons! Pauvre Napoléon!
Pauvres grands disparus gisant au Panthéon
Pauvres cendres de conséquence!* »

Contrairement aux Pharaons, le grand voyage de Jean va se faire, lui, une fois de plus, bien sur terre. Après Rivalet, le ruisseau serpentant sous les

arbres entre Dieulefit et Poët-Laval, les cendres, traversant la forêt, rejoindront le Jabron, le Roubion, avant de se jeter dans le Rhône puis dans la Méditerranée.

Elles atteindront l’Afrique par le delta du Nil, traverseront l’Egypte, le Soudan, l’Ouganda pour enfin pénétrer dans les terres du Rwanda. De là, elles rejoindront les sommets d’où, d’un trou, jaillit, un mince filet d’eau. Là est bien susceptible de finir le périple. Au cœur de la forêt primaire de Nyungwe. Au Rwanda. Dans une forêt vierge !

On a longtemps dit du Nil qu’il prenait sa source au cœur du Paradis terrestre. Or si, comme l’a écrit la poétesse Isabelle Deschamps-Fontaine, « le paradis est un marécage », alors il ne fait aucun doute que Jean Carbonare est, à l’heure qu’il est, en train d’y planter une forêt. À l’Est toujours. À l’Est d’Eden.

Notes

1. Il sera, plus tard, nommé ministre rwandais de la Santé.
2. Action Rwandaise pour le Développement et la Coopération
3. *Noires fureurs, blancs menteurs*, de Pierre Péan aux éditions Mille et une nuits, parution novembre 2005.
4. Nom attribué par le couple Carbonare à leur demeure près de Dieulefit.
5. Carbonare répondit à Péan dans le cadre d’une lettre ouverte en date 11 janvier 2006 qu’il me remit à Dieulefit.
6. Page 146 du livre *Noires fureurs, Blancs menteurs* de Pierre Péan aux éditions Mille et une nuits.
7. Richard Francis Burton et John Hanning Speke ont, en 1857, exploré l’Afrique de l’Est pendant près de six mois, dans le but de découvrir les sources du Nil.